

# LE PANTHÉON

DE L'INDUSTRIE ET DES ARTS



Journal des Expositions et des Découvertes

<p>Propriétaire et Directeur : M. DE LAUNAY, 10, rue de Valenciennes, Paris.</p>	<p>Administrateur : M. DE LAUNAY, 10, rue de Valenciennes, Paris.</p>	<p>Imprimeur : M. DE LAUNAY, 10, rue de Valenciennes, Paris.</p>
--	---	--

**ROMANESQUE**

Le roman est un genre de littérature qui se caractérise par une action fictive et une intrigue complexe. Il permet de raconter des histoires captivantes et de transmettre des messages moraux ou sociaux. Les romans peuvent être classés en plusieurs catégories, telles que le roman historique, le roman policier ou le roman de science-fiction.

**LE CLASSEMENT**

Le classement est une méthode utilisée pour organiser et classer des informations ou des objets. Il permet de faciliter la recherche et l'accès à ces informations. Les classements peuvent être basés sur différents critères, tels que l'ordre alphabétique, l'ordre chronologique ou l'ordre de pertinence.

Voici un exemple de classement des livres :

1. Les romans de science-fiction

2. Les romans policiers

3. Les romans historiques

4. Les romans de science-fiction

5. Les romans policiers

6. Les romans historiques

Le classement des livres est une tâche importante pour les bibliothécaires et les chercheurs. Il permet de faciliter la recherche et l'accès à ces informations. Les classements peuvent être basés sur différents critères, tels que l'ordre alphabétique, l'ordre chronologique ou l'ordre de pertinence.

Le classement des livres est une tâche importante pour les bibliothécaires et les chercheurs. Il permet de faciliter la recherche et l'accès à ces informations. Les classements peuvent être basés sur différents critères, tels que l'ordre alphabétique, l'ordre chronologique ou l'ordre de pertinence.

Le classement des livres est une tâche importante pour les bibliothécaires et les chercheurs. Il permet de faciliter la recherche et l'accès à ces informations. Les classements peuvent être basés sur différents critères, tels que l'ordre alphabétique, l'ordre chronologique ou l'ordre de pertinence.



## UN MOT

SUR

## L'invention des Chaudières tubulaires

ET SUR LEUR EMPLOI DANS LA NAVIGATION A VAPEUR

Nous empruntons au *Cosmos* des renseignements qu'il publie sous le titre qui précède et qu'il nous semble intéressant de mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Après avoir constaté la lenteur avec laquelle les inventions d'un certain ordre reçoivent leur extension légitime, notre confrère poursuit ainsi :

« Nous avons de ce fait un remarquable exemple dans l'histoire des chaudières tubulaires. On nous permettra de nous y arrêter comme à un des chapitres les plus considérables de l'histoire des sciences appliquées, et par conséquent de l'histoire de la civilisation à notre époque.

» J'extrais d'abord ce qui suit d'une notice publiée en 1844; il s'agit de l'invention même de la chaudière tubulaire actuellement employée :

» A l'occasion des premières tentatives que M. Seguin fit en 1825, pour établir la navigation à vapeur sur le Rhône, il comprit la nécessité de trouver les moyens de produire plus de vapeur que n'en fournissaient les chaudières ordinaires, sans toutefois en augmenter le poids. C'est à cette époque (1825), qu'il inventa les chaudières à tubes bouilleurs tels qu'on les emploie actuellement dans les machines locomotives et sur les bateaux à vapeur.

» Il fit l'essai de ce nouveau système à la fin de l'année 1826 sur un bateau à vapeur. Ce bateau fut pourvu de trois chaudières munies chacune de quatre-vingt tubes de quatre centimètres de diamètre et de trois mètres de long, qui fit plusieurs voyages sur le Rhône.

» En 1826, M. Seguin obtint la concession du chemin de fer de Saint-Etienne à Lyon et construisit les chaudières de ses machines locomotives suivant le système dont il venait de reconnaître les immenses avantages. Les chaudières des machines de M. Stephenson, les seules employées jusque-là, ne produisaient que trois cents kilogrammes de vapeur à l'heure, tandis que les nouvelles chaudières tubulaires placées sur les machines locomotives en produisaient dix-huit cents, ou six fois plus; sous un moindre poids.

» M. Seguin, convaincu alors de l'importance de son invention, prit un brevet. Son but fut uniquement d'assurer à sa découverte une date certaine, et jamais il n'eut l'intention d'empêcher le public d'en jouir librement. Cette amélioration capitale, dans le système des locomotives, fut promptement appréciée en Angleterre : on s'empressa d'employer les chaudières tubulaires au transport des voyageurs; c'est donc en grande partie à cette invention que les chemins de fer à grande vitesse doivent leur existence. »

» On va croire d'après cela que l'application de ces chaudières à la navigation fut presque immédiate. Qu'on en juge par la lettre suivante, dont nous avons un exemplaire autographié sous les yeux. Un ingénieur de la marine

royale, M. Moissar, l'adressait à la date de Paris 28 décembre 1864, à M. Seguin ainsi.

» Monsieur, les recherches que vous avez faites pour perfectionner les chaudières des machines à vapeur, et l'heureuse application faite par vous d'appareils évaporatoires tubulaires aux locomotives, m'engagent à vous faire connaître l'extension que ce système a pris en Angleterre dans son application aux steamers maritimes. En ce moment, tous les machines neufs sont munis de chaudières à tubes, exécutées d'après le principe de celles des locomotives modifiées de manière à répondre à toutes les exigences de la navigation. Dans le voyage que j'ai entrepris, au commencement de cette année, par ordre du gouvernement, je me suis assuré qu'au moyen de ces nouveaux appareils, qui fonctionnent à deux atmosphères de pression, les navires à vapeur de mêmes formes et de mêmes dimensions qu'autrefois acquièrent une vitesse d'environ 12  $\frac{1}{2}$ , supérieure à celle obtenue lorsque les mêmes machines étaient munies par les anciens générateurs de forme parallélogramme. L'amirauté anglaise a été tellement frappée de ce résultat qu'elle n'a pas hésité à donner l'ordre de ne plus faire de chaudières d'après l'ancien système et d'appliquer à l'avenir sur les steamers de guerre des appareils à tubes.

» En France, on a déjà essayé avec succès des chaudières tubulaires à bord du *Tage*; le *Dunkerquois* en est également muni; le yacht royal en aura aussi une, ainsi que la frégate à hélice, la *Pomone*.

» En ce moment, je propose d'introduire ces nouvelles chaudières sur les 21 vapeurs de la Méditerranée, et j'ai fait admettre en principe que les paquebots à construire pour Calais seront pourvus d'appareils semblables.

» En faisant ces propositions au gouvernement, j'étais convaincu que l'introduction du système tubulaire dans la navigation maritime était la plus grande révolution qu'ait éprouvée depuis plus de vingt ans cette nouvelle branche de navigation.

» Je désire, Monsieur, que ces courts renseignements aient pour vous l'intérêt que doit inspirer l'énoncé de perfectionnements grands dans leurs conséquences.

» Veuillez recevoir, etc.

» MOISSAR. »